



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 34916

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les collisions sur route avec les grands gibiers. Le centre d'information routière « Bison Futé » s'alarme d'une augmentation des collisions sur route avec les grands gibiers tels que les sangliers, les chevreuils ou encore les cerfs. En effet, en huit ans, les accidents ont quadruplé. Une centaine de personnes trouveraient ainsi la mort chaque année en France. Aussi, il lui demande si elle envisage de prendre des mesures afin de protéger les automobilistes de ce type de collision.

## Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la prévention des collisions entre véhicules et grands gibiers. Deux raisons expliquent cette situation : d'une part, les populations d'ongulés sont en plein essor démographique sur l'ensemble du territoire ; d'autre part, la circulation automobile progresse et des automobilistes adoptent des vitesses qui ne sont pas toujours adaptées aux dangers potentiels. Une étude menée par le service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA) du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer a été réalisée sur les systèmes et mesures visant à réduire le nombre de collisions avec les grands ongulés. Cette étude fait le point sur les systèmes existants et leur efficacité. Elle met en évidence la nécessité d'agir directement sur les animaux en les empêchant par divers procédés de franchir les voies, et en gérant leur habitat et leur population, et de modifier le comportement des automobilistes, en prévenant du danger et en réalisant des campagnes d'information et de sensibilisation. Néanmoins, le problème des collisions reste complexe, sans solution simple. Il est nécessaire de suivre les expériences menées dans les départements les plus concernés pour en évaluer les résultats et préconiser des mesures pertinentes. Bien conscient du problème, le Gouvernement a proposé, dans le projet de loi sur le développement des territoires ruraux, des mesures tendant à responsabiliser les bénéficiaires de plan de chasse afin de maîtriser les populations de grand gibier et établir ainsi un nouvel équilibre agro-sylvo-cynégétique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34916

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 2004, page 1521

**Réponse publiée le** : 6 juillet 2004, page 5122